

Pétrole et gaz du Canada—Loi

semble du pays. Voilà les observations rapportées par le *Mail-Star* de Halifax.

Il est aussi fort possible que le programme énergétique national accule à la faillite les compagnies pétrolières et gazières canadiennes et éloigne du Canada les sociétés et consortiums étrangers qui, jusqu'ici, ont été les chefs de file de la prospection et de la mise en valeur dans les régions inexploitées et au large des côtes. Cette possibilité pourrait fort bien devenir une réalité à cause du programme énergétique national.

Il faut examiner alors la nouvelle loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz en fonction de ses propres mérites et dans le contexte du programme énergétique national parrainé par le gouvernement, qui pourrait bien viser à nationaliser et à socialiser le secteur énergétique sous prétexte de le canadianiser. Si le gouvernement fédéral manœuvre de façon aussi sournoise, il trahit une disposition constitutionnelle qui attribue sans équivoque la propriété et le contrôle des ressources naturelles, sans lesquels il n'y aurait pas d'industrie énergétique, aux dix provinces du Canada. Pourtant, le gouvernement du Canada a le toupet incroyable de considérer les inquiétudes et les plaintes légitimes des provinces comme un manque de loyauté envers nos objectifs nationaux. Quelle calomnie, quel cynisme, quel opportuniste politique!

Pourquoi le gouvernement fédéral, assoiffé de pouvoirs, fait-il ainsi fi des droits et intérêts provinciaux? La réponse est simple—pour pouvoir financer les travaux, les projets et services nationaux qu'il a mis en place. Tous ces services se sont solidement installés au cours des années où le gouvernement libéral a été au pouvoir. Prenons l'administration du Saint-Laurent dont on a épongé la dette de 600 millions. Et le déficit de 192 millions de l'aéroport de Mirabel? Il y a aussi le service postal qui a un déficit annuel de 500 millions. N'oublions pas le pot de vin de 500 millions qui a servi à obtenir les suffrages des personnes âgées en ne contribuant pratiquement pas à leur bien-être. La liste est fort longue.

Qu'on me permette d'aborder le dossier de l'énergie. En ce moment même, le gouvernement du Canada dépense 10 millions de dollars pour subventionner l'importation de 400,000 barils de pétrole étranger destiné à l'est du Canada. Cette semaine même, l'Arabie Saoudite, la principale source de nos importations pétrolières, a relevé le coût de son pétrole brut à \$38.50 le baril de façon à le ramener au niveau des prix exigés par les autres membres de l'OPEP. Cela signifie que le gouvernement canadien dépensera annuellement en importations pétrolières plus de 4 milliards de dollars, soit près de 10 p. 100 de l'ensemble de ses dépenses. Les consommateurs canadiens devraient comprendre que l'augmentation de \$1 le baril de pétrole brut peut entraîner une augmentation de 4c. dans le prix de l'essence à la pompe. L'essence produite au Canada à partir du pétrole saoudien coûtera près de 8c. de plus le gallon au moment de l'achat par le consommateur canadien.

A quoi attribuer l'existence de ce problème financier de taille? C'est dû au fait que le gouvernement libéral n'a pas mis en vigueur un programme énergétique national au début des années 70 où il devint évident que la dépendance du pétrole étranger se révélerait désastreuse, ou alors au fait que ce même gouvernement n'a pas reconnu ses erreurs quand, vers la fin de 1978, la révolution iranienne a bouleversé d'autant les approvisionnements pétroliers internationaux. Ce n'est pas avant 1980

que le gouvernement a proposé un programme énergétique national et s'est engagé à assurer l'autarcie énergétique du pays.

Il n'est guère étonnant que ce programme énergétique, annoncé le 28 octobre dernier, devra puiser dans le trésor des provinces et dans les caisses du secteur privé pour remédier aux dégâts et aux malentendus financiers créés par l'absence d'un programme efficace dans les années 1970. Est-ce bien ce que le premier ministre (M. Trudeau) a voulu dire quand il nous a souhaité la bienvenue dans la décennie 1980? Quel est le prix pour les provinces et le secteur privé de cette décennie de désillusion? Nous avons déjà été témoins de certains aspects très pratiques de cette désillusion dans le secteur privé. D'après certaines déclarations faites tout récemment, la situation au Canada est très grave. Il a été révélé, aujourd'hui, qu'une soixantaine de plates-formes de forage ont quitté le Canada pour s'installer ailleurs, entraînant une perte de plus de 2,000 emplois pour nos concitoyens. D'ailleurs, d'autres plates-formes de forage comptent en faire autant et s'installer là où les perspectives sont plus intéressantes.

J'ai devant moi un rapport selon lequel l'Ottawa Association of Oil Well-Drilling Contractors a déclaré récemment, après avoir consulté ses membres, que quelque 70 plates-formes de forage présentement au Canada prévoient quitter le pays d'ici le 30 juin prochain. Ces chiffres sont tirés d'une étude effectuée en décembre. J'ai un autre rapport devant moi d'après lequel des sociétés pétrolières canadiennes en difficulté se rendent compte de plus en plus qu'il est très intéressant de faire de la prospection pétrolière aux États-Unis. Le rapport révèle également que, après cinq ans, la prospection canadienne dans l'Ouest semble avoir perdu son attrait et que les sociétés pétrolières canadiennes en nombre croissant en sont venues à la conclusion qu'il valait mieux prospecter aux États-Unis.

D'après le rapport, l'exode vers le Sud est bien amorcé et presque toutes les sociétés pétrolières canadiennes y participent, à l'exception peut-être de Petro-Canada, la société d'état; en revanche, les plus grandes multinationales comme la plus puissante société pétrolière du Canada, Imperial Oil, qui appartient à 70 p. 100 à la société Exxon, semblent vouloir demeurer au Canada; de façon générale, ces sociétés ne s'aventurent pas à l'extérieur du Canada. Voilà en effet un curieux paradoxe: les sociétés canadiennes délaissent le Canada au profit de perspectives plus attrayantes aux États-Unis et ailleurs, tandis que les multinationales demeurent au pays. Quels avantages l'étatisation de l'industrie pétrolière a-t-elle procurés aux Canadiens?

Cette question soulève une autre difficulté sérieuse, à savoir le différend qui oppose les autorités fédérales et provinciales au sujet de la propriété des ressources pétrolières sous-marines. Ce différend, dont je reparlerai plus tard, a entraîné un ralentissement des activités et de la prospection des champs pétrolifères au large de la Nouvelle-Écosse, ainsi que de l'exploration gazière au large de Terre-Neuve. Nous devons nous pencher sérieusement sur le dossier de l'étatisation et sur le conflit qui oppose le gouvernement du Canada aux provinces de l'est.

● (1730)

Permettez-moi de vous donner une idée des problèmes que nous causent sur la côte est le gouvernement fédéral et son